1er Tour Cycliste But Wal Dadou

MIDI-PYRÉNÉES





LIVRE DE ROUTE

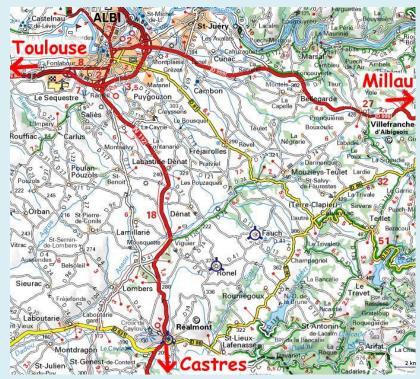


L'EVENEMENT

Coincée entre la vallée du Tarn et celle de l'Agout, la vallée du Dadou s'étend de Lavaur aux Monts d'Alban et parcourt des paysages de plaines et de vallées profondes. Un terrain de jeu idéal pour tous les amateurs de cyclisme et de belles routes : le Tour Cycliste du Val Dadou vient de naître.

Cette épreuve organisée par **EMPALOT VELO CLUB** se déroulera le 4 mai 2008 dans la communauté des communes du Réalmontais et comportera 2 étapes:

- 1^{ère} étape : Ronel/Fauch, contre la montre de 9 km
- 2^{ème} étape :
 Fauch/Réalmont, course en ligne de 80 km



Il s'agit à travers une manifestation sportive et populaire, de valoriser le patrimoine local et de contribuer au développement du Réalmontais en traversant un grand nombre de communes et de points d'intérêts de la vallée du Dadou.

Le Tour du Val Dadou est inscrit au calendrier Officiel de la fédération FSGT Grand Sud Ouest. Il est ouvert aux coureurs de 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} catégorie et aux espoirs et juniors.

Dès l'an prochain, cette épreuve devrait se dérouler sur 2 jours avec 3 étapes, pour toucher un public toujours plus large et proposer de nouveaux circuits.

Nous tenons particulièrement à remercier tous les partenaires qui nous ont soutenu et ont permis que le Tour du Val Dadou existe. Vous les trouverez dans ce **Livre de route**.

Empalot Vélo Club compte sur votre soutien et votre participation.

Les organisateurs

Jérôme ALBAR, Virginie CLAVEL

et Pierre MALABOUCHE, Président d'Empalot Vélo Club



FASIS

Une équipe d'experts, consultants en Sécurité & Environnement Industriel

Contact Claude BONNET au 06.22.11.62.45
17 rue des Briquetiers 31700 BLAGNAC



PROGRAMME DU DIMANCHE MATIN

9H00 Accueil des équipes, remise des documents officiels, contrôle des licences - Salle Polyvalente – Ronel

9H30 Réunion directeurs sportifs - Salle Polyvalente -

Ronel

9H45 Signature des coureurs

10H00 Départ premier coureur Sortie du village à

Ronel

12H00 Arrivée à Fauch du dernier coureur – mairie

12H15 Protocole de remise des récompenses 1ère étape

12H30 Repas des officiels, accompagnateurs et coureurs – Salle Polyvalente Fauch (repas préparé par la Maison Roustit - traiteur)





MB 31 Métreur du Bâtiment 31

Métré Vérification

Gros Oeuvre - T.C.E. - Rénovation

Marc BADER

Tel: 0561 999 678 Port: 06 18 89 69 95





11995 99₉₅

WIINDERS

SHADOW HOMME

- Fourche à suspensions avant
 18 vitesses à poignées tournantes
 Freins V-brake pulssants et rassurants
 Tailles :18" 20"



Nakamura*







279"

Nakamura

CROSS RIDER HOMME

- Cadre en aluminium léger
 Suspensions avant

• 24 vitesses SHIMANO* • Tailles : 45 - 50 - 55 cm

EN 4 FOIS SANS FRAIS (voir modalités au dos de ce dépliant)

Par exemple, pour un achat de 199€, après versement comptant obliga-toire de 49€75, crédit de 149€25, vous remboursez 3 mensualités de 49€75, hors assurance facultative.



139€

Nakamura

MAYA 20 FILLE

- 5 vitesses à poignées tournantes SHIMANO* Revoshift
- Cadre abaissé pour faciliter l'enjambement
- · Panier pour emporter ses affaires
- Pour enfants de 7 à 9 ans





199 159 € 5

Nakamura

CLIFF RUNNER FEMME

- · Fourche à suspensions
- 24 vitesses à poignées tournantes SHIMANO* Revoshift
- · Freins V-brake aluminium puissants et rassurants
- * Tailles: 14" 16" 18" 20"



Nakamura •

CROSS LAND FEMME

- · Position de conduite réglable
- Cadre en aluminium léger
 Suspensions avant
- 21 vitesses avec dérailleur arrière SHIMANO*
 Tailles: 40 45 50 cm

Offre valable du 9 avril au 4 mai 2008 Dans votre magasin INTERSPORT, Zone commerciale **Leclerc 81380 LESCURE D'ALBIGEOIS**



399

Nakamura

SEVILLE FEMME

- · Cadre en aluminium facile à enjamber Eclairage par moyeu-dynamo SHIMANO*
- Equipement complet
 7 vitesses SHIMANO* intégrées dans la roue
- et changeables à l'arrêt Tailles : 45 51 cm



EVOLUTION HOMME

- · Cadre aluminium à suspensions avant et arrière réglables
- Freins à disques hydrauliques SHIMANO*
- 27 vitesses indexées SRAM X5 Pneus MICHELIN Tailles : 17* 19* 21*





14H00 Réunion directeurs sportifs - Salle Polyvalente – Fauch

15H00 Départ Place du Bourg à Fauch

Après-midi Animations sur la ligne d'arrivée (place du foirail)

Démonstration de skate, de roller et de BMX avec les jeunes de l'association ADRENALINE de Lombers



17H00 Arrivée à Réalmont Place du Foirail

17H30 Protocole sur le podium Conseil Régional à Réalmont - Place du Foirail



18H00 Apéritif d'honneur auquel les coureurs, accompagnateurs, partenaires et bénévoles sont conviés



Les Maillots distinctifs

Maillot jaune



Zone Cciale Leclerc 81380 - LESCURE D'ALBIGEOIS Tél. : 05 63 38 58 38 Fax : 05 63 38 58 39

Maillot blanc du meilleur jeune



Maillot rouge de meilleur grimpeur



Maillot vainqueur en 4^{ème} catégorie

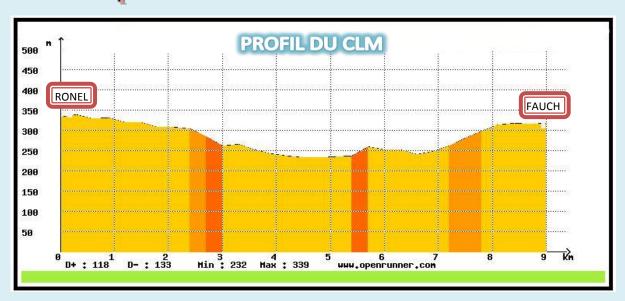




DIMANCHE 4 MAI (matin) - 1^{ERE} ETAPE PROLOGUE - 9 KM RONEL - FAUCH

Le dimanche matin, tous les participants s'élanceront tour à tour de la rampe de lancement pour un contre la montre individuel entre Ronel et Fauch sur un parcours de 9 km. Cette étape assez roulante composée d'une difficulté majeure sur la fin de parcours permettra aux concurrents et à la caravane de se lancer dans le grand bain de ce premier **Tour du Val Dadou**.

1er départ à 10h -



Départ de minute en minute



Les Bonnes Adresses

Le Tarn libre
Rue Alain Colas BP 24
81 027 ALBI CEDEX 9
Tel: 05 63 48 75 48

Centre Hospitalier

Albi:

bd Sibille 81000 Albi

Tel: 05 63 47 47 47



DIMANCHE 4 MAI (matin) - 1^{ERE} ETAPE Horaires de passage

Routes	Localités- Itinéraires	Commune Traversée	Kilomètres		Horaires de passage du 1 ^{er} coureur		Horaires de passage du dernier coureur	
			Parcourus	A parcourir	Moyenne		Moyenne	
			0	9.3	35 km/h	40 km /h	35 km/h	40 km /h
VC1	Départ Salle Polyvalente - Ronel	Ronel	0	9.3	10h00	10h00	12h00	12h00
D41	Le Pioch	Ronel	0.25	9	10h00	10h00	12h00	12h00
D41	Carrefour D41 / D74	Ronel	0.55	8.75	10h01	10h01	12h01	12h01
D74	Bracou	Ronel	1.25	8	10h02	10h02	12h02	12h02
D74	Gedoul	Dénat	2.25	7	10h04	10h03	12h04	12h03
D74	BonRepos	Dénat	4.1	5.2	10h07	10h06	12h07	12h06
D74	Grézes	Dénat	5	4.3	10h08	10h07	12h08	12h07
D74	Le Moulinet	Fauch	6.1	3.2	10h10	10h09	12h10	12h09
D74	Carrefour D74 / D13	Fauch	6.5	2.8	10h11	10h10	12h11	12h10
D13	Le Devez	Fauch	8.2	1.1	10h14	10h12	12h14	12h12
D13	Fauch	Fauch	9.1	0.2	10h15	10h13	12h15	12h13
Centre Bourg	Arrivée Place de la mairie Fauch	Fauch	9.3	0	10h16	10h14	12h16	12h14





DIMANCHE 4 MAI - 2^{EME} ETAPE

ETAPE en LIGNE - 80KM FAUCH - REALMONT

L'après-midi, après le repas pris au village de Fauch, le peloton s'élancera sur un parcours de 80 km. Le parcours traversera tour à tour Razisse, Teillet, St Antonin de Lacalm, La Bancalié avec une arrivée magistrale en plein Réalmont cœur de charmante » sur la place du Foirail. Cette étape sera suivie de la cérémonie des récompenses et un pot de l'amitié.





1890 m | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990 | 990

Trophée Louisa PAULIN

Louisa Paulin est l'emblème de la ville de Réalmont dont elle est originaire. Poétesse occitane moderne, son œuvre littéraire originale marquera son époque.



1888-1944

Le trophée est offert par la municipalité de Réalmont





DIMANCHE 4 MAI - 2^{EME} ETAPE

Horaires de passage

		Kilomètres		Horaires de passage		
Routes	Localités-Itinéraires			1 ^{er} Coureur Dernier Coureur		
			Parcourus	A parcourir	40 Km/h	35 Km/h
Centre bourg	Départ Place mairie Fauch		0.0	80	15 h 00	15 h 00
D13	Sortie du village		0.2	79,8	15 h 00	15 h 00
D41a	Carufel		0.7	79,3	15 h 01	15 h 01
D41	La Janade		1.2	78,8	15 h 01	15 h 02
D41	Ronel (St Martial)		3.6	76,4	15 h 05	15 h 06
D41	Carrefour D41 / D74		4.3	75,7	15 h 06	15 h 07
D74	Bracou		5.1	74,9	15 h 07	15 h 08
D74	Gédoul		6.2	73,8	15 h 09	15 h 10
D74	Carrefour D120 / D74		8.1	71,9	15 h 12	15 h 13
D74	Grézes		8.9	71,1	15 h 13	15 h 15
D74	Le moulin vieux		11.0	69	15 h 16	15 h 18
D81	Carrefour D74 / D81		12.7	67,3	15 h 19	15 h 21
D81	Paulhé		13.5	66,5	15 h 20	15 h 23
D81 D86	Les Quatres Chemins La Trivalle	GPM	18.0	62	15 h 27 15 h 30	15 h 30
				59,4		15 h 35 15 h 42
D86	La Cabane de Canabou La Marcounier		24.7	55,3 52,7	15 h 37 15 h 40	15 n 42 15 h 46
D86	Carrefour D86 / D57		29.5	50,5	15 h 44	15 h 50
D57	Les Bosques		33.0	47	15 h 49	15 h 56
D57	Carrefour D57 / D79		34.0	46	15 h 51	15 h 58
D57	Puech Malou		36.0	44	15 h 54	15 h 01
D57	Le Lauzié		37.6	42,4	15 h 56	16 h 04
D59	Château de Grandval		40.7	39,3	15 H 30	16 h 09
555	Carrefour D59 / D81		40.7	33,3	10 11 01	101103
D59	(Cantegrel)		41.2	38,8	16 h 01	16 h 10
D81	Teillet	GPM	44.6	35,4	16 h 06	16 h 16
D138	Le Travet	GFIVI	48.2	31,8	16 h 12	16 h 22
D138	St Antonin de Lacalm		51.9	28,1	16 h 17	16 h 28
D138	Barrage La Bancalié		57.0	23	16 h 25	16 h 37
D138	Carrefour D138 / D86	GPM	58.7	21,3	16 h 28	16 h 40
D86	Roumégoux	3. 101	60.7	19,3	16 h 31	16 h 44
D86	St Jean de Premiac		64.0	16	16 h 36	16 h 49
D86	Carrefour D86 / D41		65.0	15	16 h 37	16 h 51
D13	Carufel		67.0	13	16 h 40	16 h 54
D41	La Janade		67.5	12,5	16 h 41	16 h 55
D41	Ronel (St martial)		69.9	10,1	16 h 44	16 h 59
D41	Carrefour D41 / D74		70.6	9,4	16 h 45	17 h 01
D74	Le Bousquet		71.3	8,7	16 h 46	17 h 02
D74	Carrefour D74 / VC2		71.9	8,1	16 h 47	17 h 03
VC2	La Braillé		73.3	6,7	16 h 49	17 h 05
VC5	Carrefour VC5 / D86		74.7	5,3	16 h 52	17 h 08
D86	La Métairie Ronde		75.6	4,4	16 h 53	17 h 09
D86	Arrivée à Réalmont place foirail		80.0	0	17 h 00	17 h 17



PATRIMOINE, SITES et LIEUX TOURISTIQUES du PARCOURS

Les Activités

Balade au bord de l'eau, randonnée en famille, VTT?

A moins que vous ne préfériez un baptême de l'air en **Ulm**, une **randonnée en Quad** ou une **partie de paint-ball**? De la détente aux sensations fortes, le Réalmontais vous offre la possibilité de goûter à des activités de loisir diverses et variées, et pour tous les âges! Le Réalmontais, c'est également un grand nombre de manifestations tout au long de l'année. Retrouvez le programme à l'office de tourisme!

Le Patrimoine et le savoir-faire

Plongez-vous dans l'histoire du catharisme et d'une **bastide royale**, sillonnez les chemins de campagne à la rencontre des artisans et à la découverte des **pigeonniers**, et laissez-vous surprendre, au détour, par les **vieux lavoirs** et cabanes de vignerons nichés ça, et là...

Le Réalmontais, c'est aussi de nombreux monuments qui témoignent de son passé rural, comme les fontaines, les lavoirs ou encore le travail à ferrer les animaux, des puits, des moulins . . . sans oublier le patrimoine religieux, omniprésent dans nos communes.



Le Patrimoine naturel

Vous pourrez profiter tout au long du parcours d'un cadre enchanteur : le lac de la Bancalié et ses plages, le lac de Razisse et son barrage, les mines du Burg et de Lafenasse, le château de Grandval....

Crédits photos: Office de Tourisme du Réalmontais



Infos Utiles / Contacts

Retrouvez toutes les adresses utiles Hébergement Restauration sur le site de l'Office de Tourisme du Réalmontais

8, Place de la République -81120 Réalmont - Tél./Fax : 05 63 79 05 45 - 05 63 79 05 36

















RAGT, acteur de proximité en agriculture, élevage, jardin, Semencier Européen présent sur "tous les terrains".



La Bouriotte
81120 **REALMONT**Tél. **05** 63 55 63 11



REGLEMENT DE LA COURSE

ARTICLE 01: Objet sportif

• Cette épreuve est ouverte aux catégories 1.2.3.4 seniors, juniors, espoirs de la F.S.G.T.

ARTICLE 02 : Sécurité

- Le port du casque à coque rigide est obligatoire.
- Les concurrents devront **respecter le code de la route** et n'utiliser que le côté droit de la chaussée. Ils devront également laisser le passage aux motos et voitures de sécurité et des commissaires. Sur les étapes en ligne, la sécurité aux carrefours sera levée environ 10 minutes après le passage du premier coureur. Les concurrents lâchés seront considérés comme des cyclotouristes.
- Il est formellement interdit de s'accrocher à un véhicule.
- Pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de limiter l'épreuve à 120 participants.

ARTICLE 03: Engagements

- Tous les coureurs et directeur sportifs devront être licenciés.
- Tous les membres d'un même club doivent porter le même maillot.
- Tout coureur non inscrit ne pourra s'engager au dernier moment ni remplacer un autre.
- Les engagements sont fermes et définitifs (aucun remboursement ne sera accordé).
- Les clubs devront faire parvenir au plus tard le 20 Avril 2008 leur engagement (engagement sur le site internet, par mail ou par courrier) à :

Jérôme ALBAR.

1 rue des Félibres 31200 Toulouse

Tél : 05.61.48.26.20. E-mail : <u>j.albar@wanaoo.fr</u>.

Site internet : http://tourvaldadou.free.fr

Ce délai est impératif pour préparer les programmes et surtout pour réserver les repas.

Compléter le bulletin d'engagement ci-joint.

Le droit de participation à l'épreuve est fixé à :

COUREURS : 23 EUROS / personne DIRIGEANTS ET ACCOMPAGNATEURS : 13 EUROS / personne

Ces tarifs comprennent le repas du dimanche midi.

ARTICLE 04 : hébergement

Un hébergement peut être proposé si nécessaire.

ARTICLE 05 : Itinéraire de l'épreuve

Le parcours est le même pour toutes les catégories. Un seul départ sera donné pour toutes les catégories. Le tour comporte 2 étapes :

Dimanche 04 mai 2008 Matin – Etape 1 : CLM individuel RONEL / FAUCH

Après-midi – Etape 2 : course en ligne FAUCH / REALMONT

Tout le parcours sera fléché suivant la réglementation préfectorale.

ARTICLE 06 : Classement & Récompenses

Un maillot distinctif sera remis à l'issue des étapes aux concurrents en tête des classements :

GÉNÉRAL INDIVIDUEL :

- 1 ère, 2 ème et 3 ème catégorie: maillot jaune INTERSPORT
- 4 ème catégorie: maillot INTERSPORT
- 1^{er} espoir : maillot blanc INTERMARCHE

POINTS MONTAGNE:

• maillot rouge RAGT (2ème étape)

CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL

Le classement général se fera sur addition de temps de chaque étape.

En cas d'égalité de temps à l'issue des 2 étapes, les concurrents seront départagés par le plus faible total de places cumulées depuis le départ de l'épreuve.

Les temps sont pris sur la ligne d'arrivée. En cas de cassure au sein d'un groupe, seul un écart de plus de trois secondes entre deux coureurs concernés par la cassure sera comptabilisé.

CLASSEMENT MONTAGNE

Les points seront comptés sur cinq coureurs selon le barème suivant :

10 pts, 8pts, 6pts, 4pts, 2pts

En cas d'égalité à l'issue d'une étape, les concurrents seront départagés par leur classement général.

La remise des récompenses se fera en tenue cycliste correcte.

Les vainqueurs des divers classements devront être présents lors de la remise des maillots. Tout manquement à cette obligation entrainera une pénalité d'une minute et une perte de tous les points.

ARTICLE 06 : Abandon

Il n'y a pas de délai éliminatoire pour tous les concurrents.

Tout coureur qui abandonne doit retirer son dossard et avertir l'organisation dés l'arrivée.

Si un concurrent ne prend pas le départ d'une étape, son Directeur sportif devra le signaler à l'organisateur avant le départ.

ARTICLE 07 : Réclamations

En cas de litige concernant un classement, seuls les juges d'arrivée sont aptes à prendre la décision finale après concertation avec les commissaires de course.

Toutes réclamations, doivent être déposées dans la ½h suivant l'arrivée par le directeur sportif et accompagnées d'un chèque de 30€.

ARTICLE 08 : Véhicules de directeurs sportifs et officiels

- Seuls les véhicules habilités par l'organisation pourront suivre la course.
 Le type de véhicule, son numéro d'immatriculation et le nom du chauffeur seront communiqués à l'organisateur sur l'imprimé d'engagement ci-joint.
- Toute voiture participant à l'épreuve cycliste par étapes, s'engage à suivre les instructions de l'organisation, du directeur de course ou des commissaires, et à respecter le code de la route, feux de croisements allumés.
- Toutes les voitures de directeurs sportifs devront être munies du numéro d'ordre sur la glace arrière. Ces numéros d'ordre des voitures des directeurs sportifs sont établis en fonction du classement général. Les numéros seront distribués au départ de chaque étape.
- Tout directeur sportif au départ de chaque épreuve, à l'appel des coureurs de son équipe, devra avec sa voiture, se garer convenablement derrière la voiture du directeur de course ou du commissaire par ordre qui leur a été attribué au départ.
- Chaque véhicule, devra se présenter déjà équipé de poste CB, afin de rester en liaison permanente avec la Direction de course et les commissaires.

- Les éventuels véhicules de dépannage de type fourgons (ou assimilés), dépassant une hauteur de 1m70 seront placés en fin de caravane, quel que soit le rang de classement de leur équipe.
- Les voitures des directeurs sportifs ne doivent en aucun cas être surchargées.
- Toute voiture de Directeur sportif ne doit pas suivre un peloton à moins de dix mètres, il doit éviter de doubler un peloton trop près d'une agglomération, d'une descente ou d'un virage; il ne doit pas s'intercaler entre deux groupes de coureurs si la distance les séparant est inférieure à trois cent mètres.
- Pour une course contre la montre, la voiture suiveuse ne doit en aucun cas s'intercaler entre un ou deux coureurs à moins de 50 mètres. Elle ne doit en aucun cas rester à la hauteur de son coureur. Il est interdit au coureur de s'accrocher à la voiture de même que le passage d'un bidon lors du contre la montre doit se faire voiture arrêtée.

ARTICLE 09 : Dépannage et ravitaillement

- Un motocycliste ardoisier donnera les renseignements sur les échappées, avec les numéros de dossards et le temps, aux voitures suiveuses. C'est lui avec l'accord du commissaire de course, ou le Commissaire de Course qui donnera le passage à la voiture suiveuse si elle le désire.
- Il faut que l'échappée possède une minute d'avance avant que la voiture passe.
- Lorsque dans l'épreuve en cours le Directeur ou Commissaire se trouvant derrière le peloton, est appelé pour s'informer à l'avant de celui-ci, aucune voiture suiveuse ne doit dépasser si elle n'en a pas été autorisée.
- Lorsqu'une voiture suiveuse est appelée à venir dépanner son coureur, afin que celle-ci soit rapidement sur les lieux, les autres voitures suiveuses doivent faciliter son passage.
- La voiture suiveuse ayant dépanné son ou ses coureurs devra reprendre sa place, sans que les Commissaires soient obligés de le lui signaler.
- Tout dépannage doit se faire par l'arrière du peloton, même si le coureur se trouve dans une échappée n'ayant pas assez d'écart avec le peloton, et doit se faire voiture arrêtée.
- Tout concurrent victime de crevaison ou d'incidents (chute, bris de matériel...) constatés par les commissaires pourra être ramené à l'arrière du peloton auquel il appartenait jusqu'à 10 Km de l'arrivée. Il est formellement interdit de ramener un concurrent accroché à une voiture sous peine de mise hors course.
- Le dépannage ou le ravitaillement devra obligatoirement se faire par l'arrière et du côté droit de la chaussée, le véhicule s'arrêtant derrière le coureur en cas de dépannage.
 La moitié gauche restera libre à la circulation.
 Le ravitaillement des coureurs devra se faire de préférence voiture arrêtée.
 Toutefois s'il était impossible à la voiture de doubler, le coureur devra se laisser glisser en fin de peloton pour être ravitaillé. (pas de ravitaillement dans les 10 derniers kilomètres)

ARTICLE 10 : Droit de l'organisateur

L'organisateur se réserve le droit de toutes modifications sur le règlement en cas de force majeure.



BULLETIN D'ENGAGEMENT

à retourner par mail ou courrier (les copies sont acceptées)

	iom au Ciub : .	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
N°	Nom	Prénom	N°Licence	Cat.
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8 9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
Directeurs sportifs				
N° de tel :				
Email:		@		
	ar coureur est de 10€. i par personne est de 13	8€		
Nombre de cour	eurs x 10 € =		€	船
Nombre de repa	sx 13 € =			R É G I O N IDI-PYRÉNÉES
	Total		€	
Le		Signature:		

Joignez à votre bulletin un règlement par chèque libellé à l'ordre d'Empalot Vélo Club, chez M. ALBAR Jérôme, 1 rue des Félibres 31200 TOULOUSE



PARTENAIRES D'EMPALOT VELO CLUB

Les nombreux partenaires d'EMPALOT VELO CLUB ont également permis le déroulement de cet évènement.















CARROSSERIE CAROZZANI de PORTET / GARONNE

MaisMoinsCher COM Electroménager, hi-fi et vidéo à prix discount!

Livraison Gratuite dans toute la France www.maismoinscher.com - Gaillac 8 1